



Distribution: générale

Date: 2 octobre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-C/2

Questions opérationnelles

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentation budgétaire pour le projet de développement Haïti 200150

Projet d'appui au programme national de cantines scolaires

Coût (en dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	93 632 517	7 587 435	101 219 952
Transferts de type monétaire et coûts connexes	883 033	416 250	1 299 283
Développement et augmentation des capacités	1 676 900	2 994 351	4 671 251
Coût total pour le PAM	126 110 519	14 299 949	140 410 468

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Décision

Le Conseil a approuvé par correspondance l'augmentation budgétaire de 14 299 949 dollars É.-U. pour le projet de développement Haïti 200150, "Projet d'appui au programme national de cantines scolaires", aux fins de la prolongation de ce projet pour une durée de six mois allant du 31 décembre 2017 au 30 juin 2018.

8 septembre 2017

Coordonnateurs responsables:

M. M. Barreto
Directeur régional
Amérique latine et Caraïbes
courriel: miguel.barreto@wfp.org

M. R. Tran Ba Huy
Directeur de pays
courriel: ronald.tranbahuy@wfp.org

Nature de l'augmentation

1. Cette dixième révision du budget du projet de développement Haïti 200150 ("Projet d'appui au programme national de cantines scolaires") vise à prolonger le projet jusqu'à ce qu'un plan stratégique de pays soit élaboré et soumis au Conseil d'administration pour approbation en juin 2018.
2. La révision budgétaire a pour objet:
 - de prolonger le projet de six mois et de venir en aide à 425 000 écoliers du primaire (210 000 garçons et 215 000 filles) de janvier à juin 2018;
 - de souligner l'importance de la nutrition en augmentant l'apport en micronutriments des enfants et en renforçant les activités complémentaires à dimension nutritionnelle ainsi que les pratiques de santé et d'alimentation;
 - d'intégrer de nouvelles activités complémentaires afin de renforcer les effets du programme sur le plan de l'éducation et de mieux l'harmoniser avec les priorités du Gouvernement en matière d'alphabétisation;
 - de promouvoir davantage la production locale en achetant des denrées produites localement et en élargissant la portée de l'alimentation scolaire utilisant la production locale;
 - d'accroître le soutien apporté au Gouvernement sur le plan institutionnel et en matière de politiques afin de continuer à l'aider à renforcer ses capacités en matière de gestion du programme de cantines scolaires.
3. La révision prévoit les augmentations suivantes:
 - produits alimentaires: 6 709 tonnes, pour un montant évalué à 5 millions de dollars et des coûts associés s'établissant à 2,5 millions de dollars;
 - transferts de type monétaire: 315 000 dollars et des coûts associés s'établissant 101 000 dollars;
 - financement du développement et de l'augmentation des capacités: 3 millions de dollars;
 - coûts d'appui directs: 2,4 millions de dollars; et
 - coûts d'appui indirects: 935 000 dollars.

Justification de la prolongation du projet et de l'augmentation budgétaire

Résumé des activités en cours

4. Ce projet de développement a démarré en 2012 afin d'aider le Gouvernement à mettre en place d'ici à 2030, comme il le souhaitait, un programme d'alimentation scolaire durable, pris en charge par le pays et utilisant principalement des produits locaux achetés à de petits exploitants. L'opération soutient l'action menée par le Gouvernement pour garantir un enseignement de base à tous les enfants d'Haïti, en veillant à ce que les garçons et les filles en bénéficient sur un pied d'égalité¹. Elle vise à améliorer l'apport alimentaire et l'alimentation des écoliers du primaire, à réduire la dénutrition et à rompre le cycle intergénérationnel de la faim, conformément à l'Objectif stratégique 4 défini dans le Plan stratégique du PAM pour 2014-2017. Elle contribue aussi à l'action menée pour éliminer la faim et atteindre les objectifs de développement durable.
5. Le groupe de travail du Gouvernement sur les cantines scolaires coordonne le soutien apporté au programme national de cantines scolaires, évitant ainsi les doubles emplois. Le Gouvernement considère les cantines scolaires comme un investissement primordial dans le capital humain qui améliore simultanément l'accès à l'éducation, à la santé, à des aliments nutritifs et à la production locale tout en contribuant à la réduction de l'extrême pauvreté et de la vulnérabilité. Cette vision

¹ Selon le recensement scolaire national (2013–2014), le système d'éducation en Haïti concerne 3,6 millions d'élèves et plus de 15 000 écoles publiques ou privées. Quarante-neuf pour cent des élèves sont des filles et 51 pour cent des garçons. Dans le secteur de l'éducation, la parité est atteinte dans le primaire (indice de parité des sexes: 1,01) et les filles sont plus nombreuses que les garçons (avec un ratio de 1,35) dans les écoles secondaires.

est reprise dans la politique et la stratégie nationales d'alimentation scolaire, élaborées avec l'appui du PAM et approuvée par le Gouvernement en 2016.

6. Les activités menées dans le cadre de ce projet de développement sont notamment les suivantes:
- fourniture au quotidien de repas chauds et nutritifs aux écoliers du primaire dans neuf des dix départements que compte Haïti, en partenariat avec le Gouvernement et d'autres acteurs, afin de réduire la faim chronique et améliorer les résultats scolaires;
 - ajout progressif de micronutriments en poudre aux repas scolaires, et réalisation d'études nutritionnelles, sensibilisation des communautés et formation des partenaires coopérants et du personnel des ministères de l'éducation et de la santé (dans ce contexte, le PAM fait appel à des partenaires coopérants pour les activités de déparasitage);
 - fourniture d'ustensiles de cuisine et de vaisselle pour permettre aux écoles de préparer et de servir des repas dans de bonnes conditions d'hygiène et d'améliorer les pratiques de santé des communautés, formation des cuisiniers des écoles à la préparation et au stockage des aliments et aux bonnes pratiques en matière de santé et de nutrition, et utilisation à titre pilote de fourneaux fonctionnant au gaz naturel dans les cantines scolaires afin de raccourcir le temps de préparation des repas et de réduire l'impact sur l'environnement;
 - distribution de pastilles de purification de l'eau et de savon aux écoles afin de veiller à ce que les écoliers aient accès à de l'eau potable, à des services d'assainissement et à des conditions d'hygiène sûres; en outre, élaboration de matériel et de cours de formation sur l'eau propre, l'assainissement et l'hygiène à l'intention des partenaires coopérants et des agents publics;
 - renforcement des capacités des responsables du Programme national de cantines scolaires du Ministère de l'éducation au moyen d'activités de formation, de visites sur le terrain et du suivi, et fourniture d'un soutien financier et de services de secrétariat au Groupe de travail sur les cantines scolaires, notamment pour ce qui concerne la coordination, la communication et les visites sur le terrain;
 - élaboration et distribution d'un manuel pratique sur l'alimentation scolaire, qui portera notamment sur la réalisation d'études comparatives des modalités de repas scolaires en Haïti, comme la distribution de rations, la diversification de l'assortiment alimentaire et la mise au point de collations;
 - appui à la permanence téléphonique du programme de cantines scolaires, qui constitue un mécanisme de remontée de l'information, encourage la participation des bénéficiaires, des comités de gestion des écoles, des cuisiniers, des enseignants, des administrateurs et des membres de la communauté sur un pied d'égalité et sert de mécanisme de suivi qui permet de contacter de manière aléatoire des administrateurs d'écoles pour confirmer la livraison des denrées et des articles non alimentaires et évaluer l'adéquation du soutien fourni par les partenaires coopérants du PAM;
 - distribution de fournitures scolaires, de bibliothèques en kit et de matériel pédagogique en créole et en français, et formation des administrateurs et des enseignants afin d'améliorer les résultats en matière d'alphabétisation (comprend la distribution, avec un partenaire coopérant, de manuels d'alphabétisation et de cahiers d'exercice aux élèves des première et deuxième années);
 - renforcement des capacités en vue d'accroître la part des achats locaux dans le programme national de cantines scolaires, au moyen notamment d'études de la chaîne de valeur et d'une analyse de la chaîne d'approvisionnement, conformément à l'objectif du Gouvernement consistant à appuyer les économies et l'agriculture locales, et promotion de la participation des femmes sur un pied d'égalité aux activités économiques correspondantes; et
 - offre d'un appui au Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural pour l'organisation des visites sur le terrain, le contrôle qualité des produits et la formation des organisations de petits exploitants en vue d'établir des liens entre les repas scolaires et les marchés et les producteurs locaux. Ces activités renforceront la capacité des petits exploitants et de leurs organisations à se regrouper et à commercialiser des produits

agricoles diversifiés, l'accent étant mis sur la réduction des inégalités entre les sexes dans ces domaines.

Conclusions et recommandations issues de la réévaluation

7. Le PAM a donné suite aux recommandations issues de l'évaluation externe indépendante des activités d'alimentation scolaire menée en 2014, notant les progrès importants réalisés dans les domaines de l'appui formel aux structures gouvernementales, du ciblage approprié des écoles, de l'examen des accords passés avec les partenaires d'exécution, l'amélioration des activités complémentaires, en particulier en matière de nutrition, de l'alphabétisation, de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène; et du renforcement des techniques et procédures de suivi.
8. Début 2016, le Gouvernement a approuvé sa première politique et stratégie nationales d'alimentation scolaire. Cela a suscité un regain d'intérêt parmi les donateurs à l'égard du programme de repas scolaires en Haïti et un plan de travail a été établi afin de permettre que d'ici à 2030, le programme de cantines scolaires soit pris en charge par le pays. En sa qualité de principal exécutant de ce programme, le PAM dirigera ou appuiera les activités destinées à la capacité du Gouvernement à conduire et mettre en œuvre la politique, qui éclairent les décisions relatives aux modèles et approches d'alimentation scolaire.
9. Grâce à un fonds d'affectation spéciale complémentaire établi pour deux ans, le PAM a lancé en octobre 2015 un projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans le département de Nippes. Ce projet a été couronné de succès et a bénéficié de l'appui du Gouvernement; en conséquence, le nombre d'élèves bénéficiant de menus saisonniers, diversifiés et nutritifs, comportant notamment des céréales, des légumes secs, des légumes frais, des tubercules et du lait, est passé de 3 500 à environ 7 000. Ce projet pilote avait aussi pour objectif de faire en sorte que les agriculteurs locaux fournissent davantage de produits frais au programme de cantines scolaires, approche que faciliterait la révision budgétaire proposée.
10. Le PAM a aussi fait en sorte que la révision proposée concorde avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour Haïti (2017–2021), d'après lequel les priorités du pays sont la réduction de la pauvreté et l'emploi, les services sociaux de base, l'égalité entre les sexes et la protection, la résilience, et la gouvernance.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

11. La révision budgétaire proposée vise à prolonger le projet en cours jusqu'à l'élaboration d'un plan stratégique de pays et sa soumission au Conseil d'administration pour approbation en juin 2018.
12. Le PAM continuera de fournir une assistance au Programme national de cantines scolaires à la faveur de transferts en nature et de transferts de type monétaire². L'accent sera mis sur l'achat d'aliments nutritifs produits sur place, la contribution aux résultats obtenus sur le plan de la santé et de l'alphabétisation, et sur la réduction de l'impact sur l'environnement de la cuisson des repas scolaires. Les techniques et les pratiques de suivi et d'évaluation seront aussi renforcées.
13. Une composante plus solide de renforcement des capacités appuiera la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales d'alimentation scolaire, notamment en consolidant la gouvernance du programme aux niveaux central et local et en aidant les institutions nationales à renforcer les structures organisationnelles et les compétences en matière de gestion.
14. Au cours de l'année scolaire 2017/18, 425 000 écoliers du primaire bénéficieront du programme, ce qui représente une réduction de 13 pour cent du nombre de bénéficiaires, due à des contraintes financières.

² Conformément au principe consistant à "ne pas nuire", les transferts de type monétaire sont gérés de manière à ce qu'ils n'exposent pas les femmes, les filles ou les garçons au risque de violence sexiste.

Activité	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Diminution			Nombre révisé		
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Repas scolaires	Enfants recevant des repas scolaires dans les écoles primaires	241 000	248 000	489 000	31 000	33 000	64 000	210 000	215 000	425 000
Total		241 000	248 000	489 000	31 000	33 000	64 000	210 000	215 000	425 000

15. Sur les 425 000 bénéficiaires que compte le programme, 410 000 recevront un assortiment alimentaire standard composé de céréales, de légumes secs, d'huile et de sel; 123 000 d'entre eux recevront aussi des micronutriments en poudre. Quelque 15 000 élèves bénéficieront du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, et recevront à ce titre une ration standard d'huile et de sel ainsi qu'un transfert de type monétaire pour l'acquisition de produits alimentaires, d'une valeur de 0,21 dollar par enfant et par jour.

	Repas chaud standard	Alimentation scolaire utilisant la production locale
	Chiffre révisé	Chiffre révisé
Céréales	120	
Légumes secs	30	
Huile	10	10
Sel	3	3
Micronutriments en poudre	0,4.	
Total (grammes/jour)	163,4	13
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,21
Total kcal/jour	585	585
% kcal d'origine protéique	14,2	14,2
% kcal d'origine lipidique	18,7	18,7
Nombre de jours d'alimentation de janvier à juin	100	100

Besoins en produits alimentaires

16. Les modifications concernant les besoins en produits alimentaires et en espèces sont indiqués dans le tableau 3 ci-après.

Activité	Vivres et transferts de type monétaire	Besoins en vivres (en tonnes) et espèces/bons (en dollars)		
		Chiffres actuels	Augmentation	Total révisé
Repas scolaires	Vivres	89 930	6 709	96 639
Repas scolaires	Transferts de type monétaire	695 280	315 000	1 010 280

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	4 920	3 847 440	
Légumes secs	1 230	596 535	
Huiles et matières grasses	425	440 785	
Autres	134	142 150	
Total, produits alimentaires	6 709	5 026 910	
Transport extérieur		114 848	
Transport terrestre, entreposage et manutention		1 820 918	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		624 759	
Produits alimentaires et coûts connexes¹			7 587 435
Transferts de type monétaire		315 000	
Coût connexes		101 250	
Transferts de type monétaire et coûts connexes			416 250
Développement et augmentation des capacités			2 994 351
Coûts opérationnels directs			10 998 036
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			2 366 402
Total des coûts directs du projet			13 364 438
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) ³			935 511
Coût total pour le PAM			14 299 949

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	507 996
Agents des services généraux	731 485
Prime de danger et indemnités locales	23 251
Total partiel	1 262 732
Dépenses de fonctionnement et autres	
Dépenses d'équipement	151 000
Sécurité	168 000
Voyages et transports	273 600
Total des coûts d'appui directs	2 366 402